

# Auto-Entrepreneur Micro Entreprise

## *Quels sont vos avantages à être adhérent au CEGESART ?*

- Vous bénéficiez d'une cotisation réduite de moitié ;
- Vous bénéficiez d'un soutien pour bien connaître votre statut :
  - Les avantages à ne pas négliger
  - Les pièges à éviter
- Vous pouvez participer à l'ensemble des formations et des soirées d'informations gratuitement (participation couverte par la cotisation annuelle) ;
- Vous pouvez comparer votre activité par rapport aux normes de votre profession ;
- Nous sommes à votre écoute tout au long de votre exercice par le biais de rendez-vous ou de contact téléphonique ;
- Nous vous accompagnons dans le développement de votre activité.

*Alors pourquoi hésiter ?*



Prestataires



Industriels



Artisans



Commerçants

## CEGESART

Centre de Gestion Agréé

Maison de l'Économie et des Métiers  
Angers Technopole  
19 Rue Jean-Baptiste Lamarck - BP 10755  
49007 ANGERS Cedex 01

Tél. 02.41.05.31.30

Fax. 02.41.05.31.31

[www.cegesart.fr](http://www.cegesart.fr)

[contact@cegesart.fr](mailto:contact@cegesart.fr)